

**MÉMOIRE DU GIRAM, présenté  
au BAPE, le 30 janvier 2007  
par Gaston Cadrin, prés.**

**RABASKA : « Un terminal  
méthanier sur un site inapproprié,  
planifié avec des mesures de  
sécurité pour la population et la  
navigation de bas standards »**

# LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU

- OSBL, créé au Cégep de Lévis-Lauzon en 1983
- Préoccupé par la qualité de vie, l'environnement, le patrimoine et l'aménagement harmonieux de notre milieu géographique régional exceptionnel
- Le principal rédacteur du mémoire est géographe et détenteur d'une maîtrise en sciences de l'environnement

# LES 8 THÈMES DU MÉMOIRE

- **Aperçu d'un terminal de GNL et des risques inhérents**
- **Rabaska : un choix de site impertinent et irrationnel**
- **Un environnement naturel, culturel et paysager remarquable**
- **Un environnement humain non réceptif et peu considéré**
- **Problématiques de navigation et de sécurité maritime**
- **Une justification énergétique peu convaincante**
- **Bénéfices économiques/pertes**
- **Un projet non conforme au développement durable**

# **Les questions fondamentales gravitent toutes autour d'un projet de terminal de GNL sur un mauvais site sur les plans:**

- Humain: du GNL au coeur de la population= aucune acceptation sociale, rayon de 5 km
- Valeur emblématique du lieu sur le plan culturel et paysager
- Impacts des méthaniers pour la sécurité maritime et le développement de l'axe fluvial
- Projet non conforme au développement durable, aucune harmonie entre les composantes du concept

# UN PROCESSUS DE CHOIX DE SITE PEU CRÉDIBLE

- Trans Canada a devancé Gaz Métro à Gros-Cacouna (hiver 03) et les deux Cies ne se sont pas entendues pour un projet commun
- **Gaz Métro** décidant d'aller de l'avant avec son projet, « **n'a jamais adressé de demande à Transports Canada** » pour le site de Cacouna
- Le promoteur s'est servi du prétexte des vents (île Rouge) et glaces pour sélectionner Beaumont-Lévis
- Le choix du site a été basé exclusivement sur des facteurs techniques (Roche 04) et économiques (coût du gazoduc)
- Les éléments humains, le zonage et l'environnement paysager ou culturel n'ont pas eu de poids dans la sélection du site

# SELON UNE GRILLE D'ANALYSE DES TROIS PROJETS (P.34)

- Rabaska se classerait loin derrière Cacouna et Grande-Anse pour un terminal de GNL
- Ces derniers sites sont aménagés industriels et portuaires/agricole et résidentiel
- Aucune population à moins de 1,5 ou 1,7 km du lieu (facteurs déterminants pour la sécurité et l'acceptation sociale)
- Chenal maritime à l'extérieur du trafic et offrant une profondeur d'eau suffisante en tout temps

**(Vision stratégique de développement de la CMQ, 2005, p. 16)**

« Le statut de capitale nationale du Québec pleinement assumé par la communauté. La mise en valeur exemplaire de tous les milieux, de leurs attraits naturels, de leurs paysages et de leurs richesses historiques s'ajoute à une cohérence d'actions des diverses composantes de la CMQ »



320 000 M3 DE GNL (+ DE 200  
MILLIONS DE M3 DE GAZ NATUREL  
DANS CE PAYSAGE HUMANISÉ???



# UN PROJET DE CETTE NATURE EN FRANCE N'AURAIT MÊME PAS ÉTÉ ANALYSÉ PAR LA DRIRE (IND ET ENV)

Voici le contexte à Fos Cavaou



# Voici le contexte à Montoir-de-Bretagne (ou autres projets en France)



# EN FRANCE, LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION SONT PRIORITAIRES

- Les installations classées Seveso font l'objet d'un suivi rigoureux
- Avec la Loi de 2003 (suite à Toulouse) sur la prévention des risques technologiques, il ne serait pas question d'installer un nouveau terminal sur un site similaire à Lévis
- « Maintenir des **distances appropriées** entre les établissements Seveso et les zones d'habitations, fréquentée par le public et les voies de transports importantes ». (Seveso II)
- Les États doivent contrôler l'implantation de nouveaux établissements » (U.E. Seveso II, 9 décembre 1996)

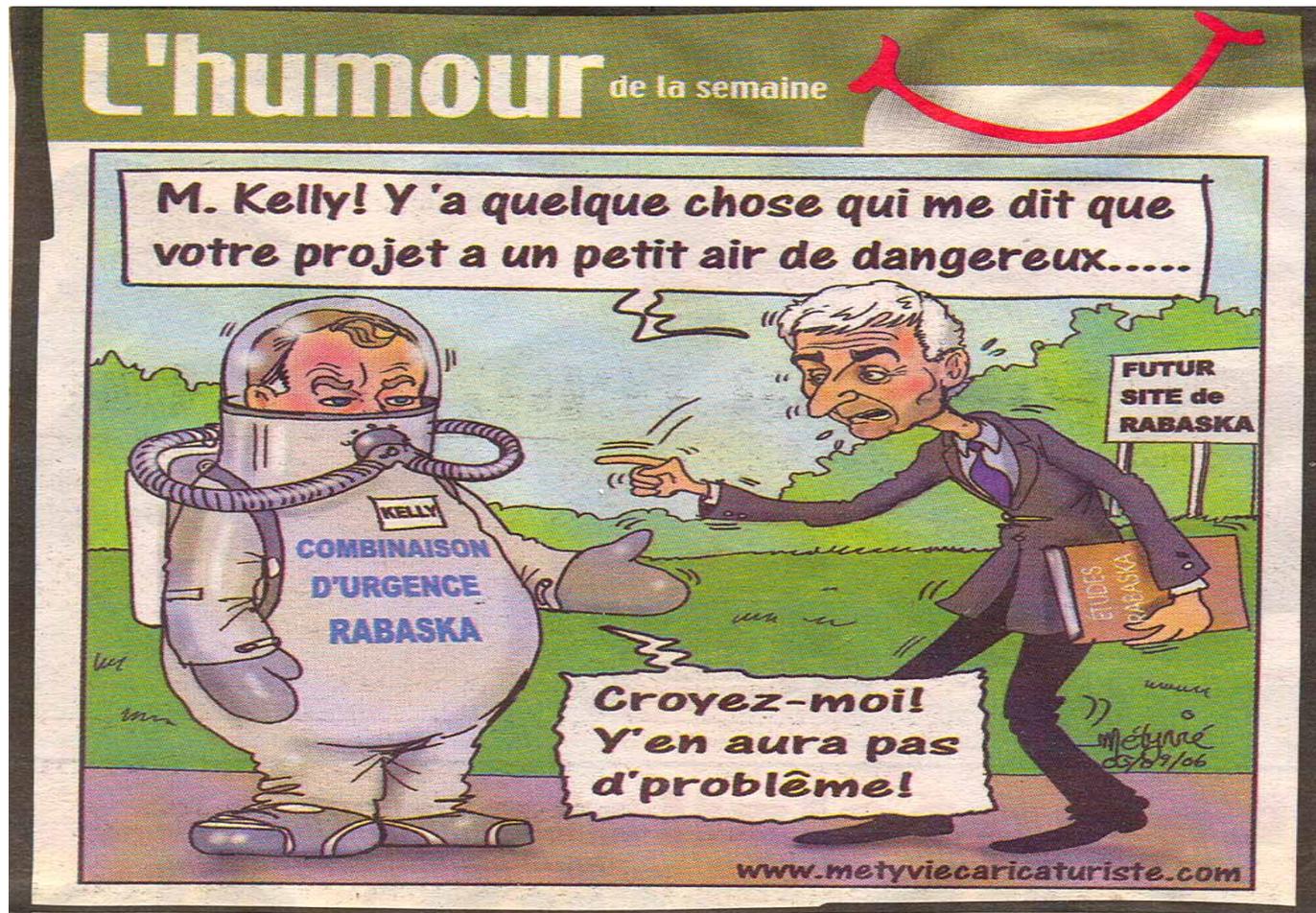
# SÉCURITÉ ET PRÉCAUTION À FOS-CAVAOU: LES RÉSIDENCES SONT À 3,2 KM ET UNE ZONE DE PROTECTION DE 1100 M A ÉTÉ IMPOSÉE ENTRE LA CONDUITE DE GNL ET LA PLAGE



**À LÉVIS-BEAUMONT:  
LE RAYONNEMENT THERMIQUE DÉCOULANT  
D'UNE NAPPE INITIALE AFFECTERAIT:**

- Plus de 60 familles et une école à l'intérieur du 1 100 m de rayonnement thermique 3Kw/m<sup>2</sup> pour une fuite de 750 mm et plus de 200 familles dans un rayon de 1 865 m (3 Kw/m<sup>2</sup>), advenant une fuite de 1 500 mm à un méthanier de 160 000 m<sup>3</sup>
- Plus de 115 familles dans un rayon de 1570 m (5Kw/m<sup>2</sup>) et plus 250 familles dans un rayon de 1940 m (3 Kw/m<sup>2</sup>), advenant une fuite de 1500 mm à un méthanier Qflex

SI EN FRANCE, DANS LA ZONE 3 (1,6 KW/M2) ON RECOMMANDE DES « VÊTEMENTS DE PROTECTION ». ICI, LES ÉLÈVES DEVRONT-ILS EN PORTER EN PERMANENCE À L'ÉCOLE?



# COMMENT RABASKA PEUT CONCILIER SES INSTALLATIONS À RISQUE AVEC L'ACCÈS AU FLEUVE DANS CE SECTEUR?



- AU MOINS 60 FAMILLES SE SITUENT À MOINS D'UN KM DE LA JETÉE OU DES RÉSERVOIRS
- LA ROUTE 132 ACCUEILLENT 5300 VÉHICULES PAR JOUR EN ÉTÉ ET 12000 CYCLISTES



LES RÉSERVOIRS ET CONDUITES DE GNL  
SERONT COLLÉS SUR L'AUTOROUTE 20  
(ENTRE 400 ET 600 M), OÙ CIRCULENT **33 700**  
**VÉHICULES/JOUR** EN PÉRIODE D'ÉTÉ (17 % LOURDS)



# UN DES PLUS BEAUX ET DES PLUS SPECTACULAIRES PAYSAGES FLUVIAUX DU QUÉBEC ET DE L'ENTRÉE MARITIME DE QUÉBEC



## UN PAYSAGE TRÈS VALORISÉ QUI MÉRITE PROTECTION

- « La topographie procure des vues spectaculaires et uniques sur le tracé du Saint-Laurent, l'île d'Orléans et les Laurentides » (Étude du paysage, 1994)
- « Les qualités visuelles et patrimoniales indéniables des paysages interne ou externe accusent une résistance aux changements de par les sensibilités identifiées » (Ibid)
- « Restreindre et prohiber les activités qui pourraient mettre en danger l'intégrité des éléments naturels et patrimoniaux » (Argus, 1996)

POUR RABASKA, LES LIGNES D'HYDRO FAVORISE  
L'INSERTION...**COMME SI UNE VERRUE POUVAIT EN**  
**SUPPORTER UNE AUTRE...**  
CES LIGNES NE SONT PAS IRRÉVERSIBLES...



RABASKA CONSTITUE POUR L'ÎLE UNE MENACE VISUELLE ET DE VULNÉRABILITÉ ADVENANT UN NUAGE GAZEUX EN PROVENANCE DU MÉTHANIER L'ÎLE, C'EST NOTRE MONT-ST-MICHEL...



# CETTE IMPLANTATION NE S'HARMONISE PAS DU TOUT AVEC LE PAYSAGE RÉGIONAL ET LA VOCATION **DE CAPITALE ET DE TOURISME** DE LA RÉGION DE QUÉBEC

- Porter atteinte à ces ressources par de mauvais aménagements, c'est amoindrir notre environnement culturel et le produit touristique de calibre international que constitue notre destination
- La CMQ préconise **»un aménagement exemplaire à la hauteur du statut de capitale.** L'aménagement doit donc afficher une qualité fonctionnelle et esthétique supérieure et constituer une vitrine du haut-savoir du Québec... » (Vision stratégique CMQ, 2005-2025)

# UN ENVIRONNEMENT HUMAIN NON RÉCEPTIF



# DE MULTIPLES FAITS OU ÉVÉNEMENTS DÉMONTRENT LA NON ACCEPTABILITÉ PAR LE MILIEU

- Rejet par référendum à Beaumont (72 %)
- Résolutions en défaveur de Lévis, Saint-Laurent et Beaumont en 2004
- Recensement de L'APPEL et nombreuses pétitions
- Diverses marches et manifestations
- Requête au civil de 93 citoyens contre le projet en septembre 2006
- Les témoignages et questions des citoyens au BAPE

# UN PROMOTEUR PEU RESPECTUEUX DES CITOYENS

- Il n'a pas respecté le référendum de Beaumont (les citoyens sont autant concernés à 300 m plus à l'ouest)
- **Il n'a jamais consulté la population du secteur** d'implantation (comme la Ville de Lévis d'ailleurs) qui subira des impacts majeurs
- Après le NON de Beaumont, il a procédé par lobby et marketing, ce fut la danse des millions pour mousser le projet...
- Comme l'ont dit M.M Mulcair et L'Allier, « **les grands projets ne peuvent s'imposer uniquement d'en haut** »
- Malgré la promesse de Rabaska « **ne pas forcer le projet** », c'est ce qu'ils ont fait...

## LA COMPENSATION DANS LE 1,5 KM, UN INCITATIF AU DÉRACINEMENT

- Pour le promoteur, tout se monnaie: si ça vous stress de vivre à côté du terminal ou que vous craignez une diminution de votre qualité de vie, **« on vous offre un plan de vente de votre maison et de déménagement »**.
- Oubliez que vous êtes là **depuis des générations** ou que vous vous sentez heureux dans votre milieu de vie actuel
- Il s'engage même à faire un suivi de l'état psychosocial de la population restante du secteur après l'exploitation du terminal...

**POURQUOI CES GENS DEVRAIENT-ILS  
LAISSER LEUR PLACE À UN CONSORTIUM  
PRIVÉ, ASSOIFFÉ DE GAZODOLLARS?**



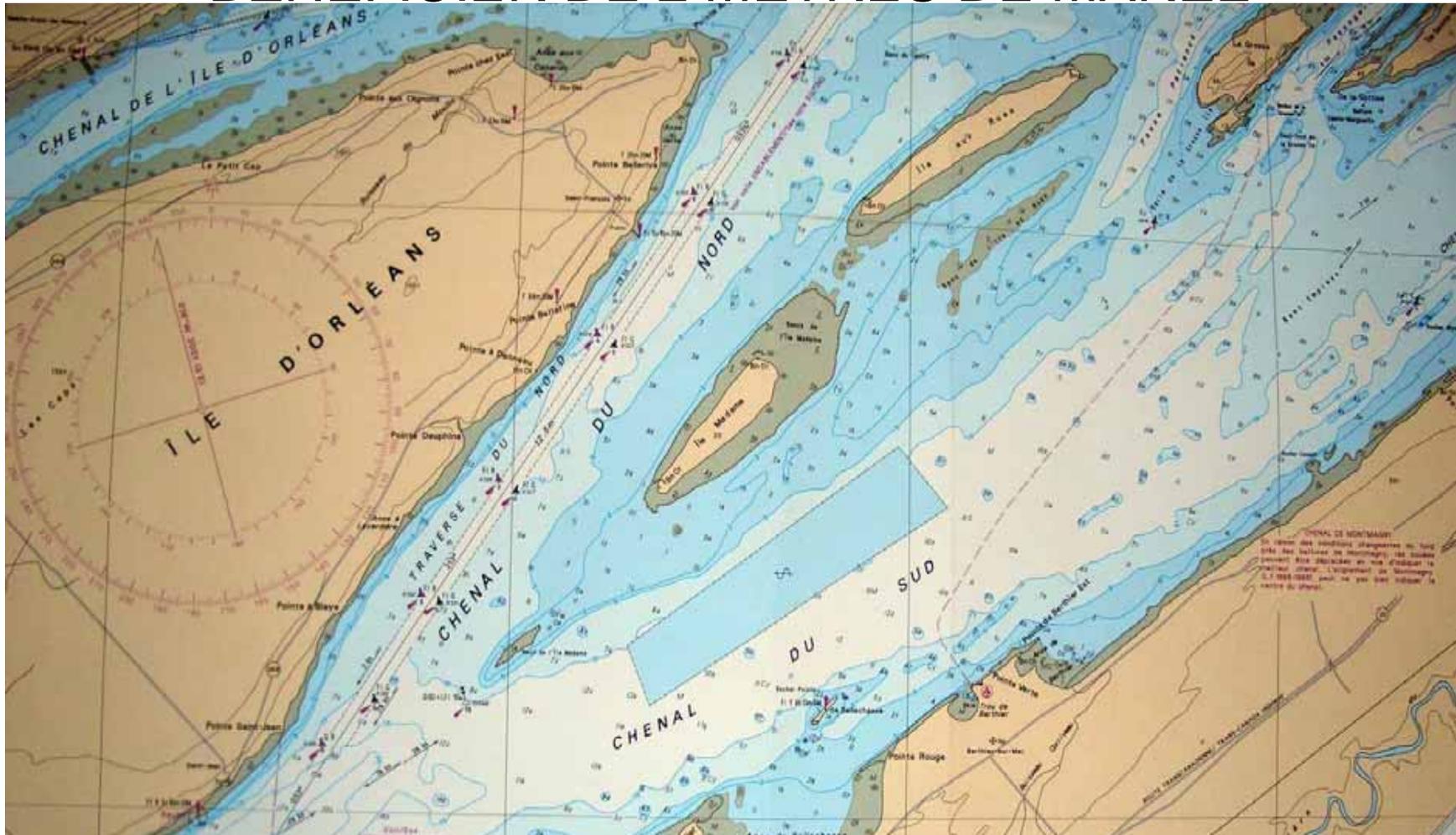
# DES RISQUES POUR LA NAVIGATION ET LA SÉCURITÉ MARITIME



# DES MÉTHANIERES SUR UN FLEUVE DIFFICILE À NAVIGUER, ENTRE AUTRES EN HIVER, ET TRÈS FRÉQUENTÉ

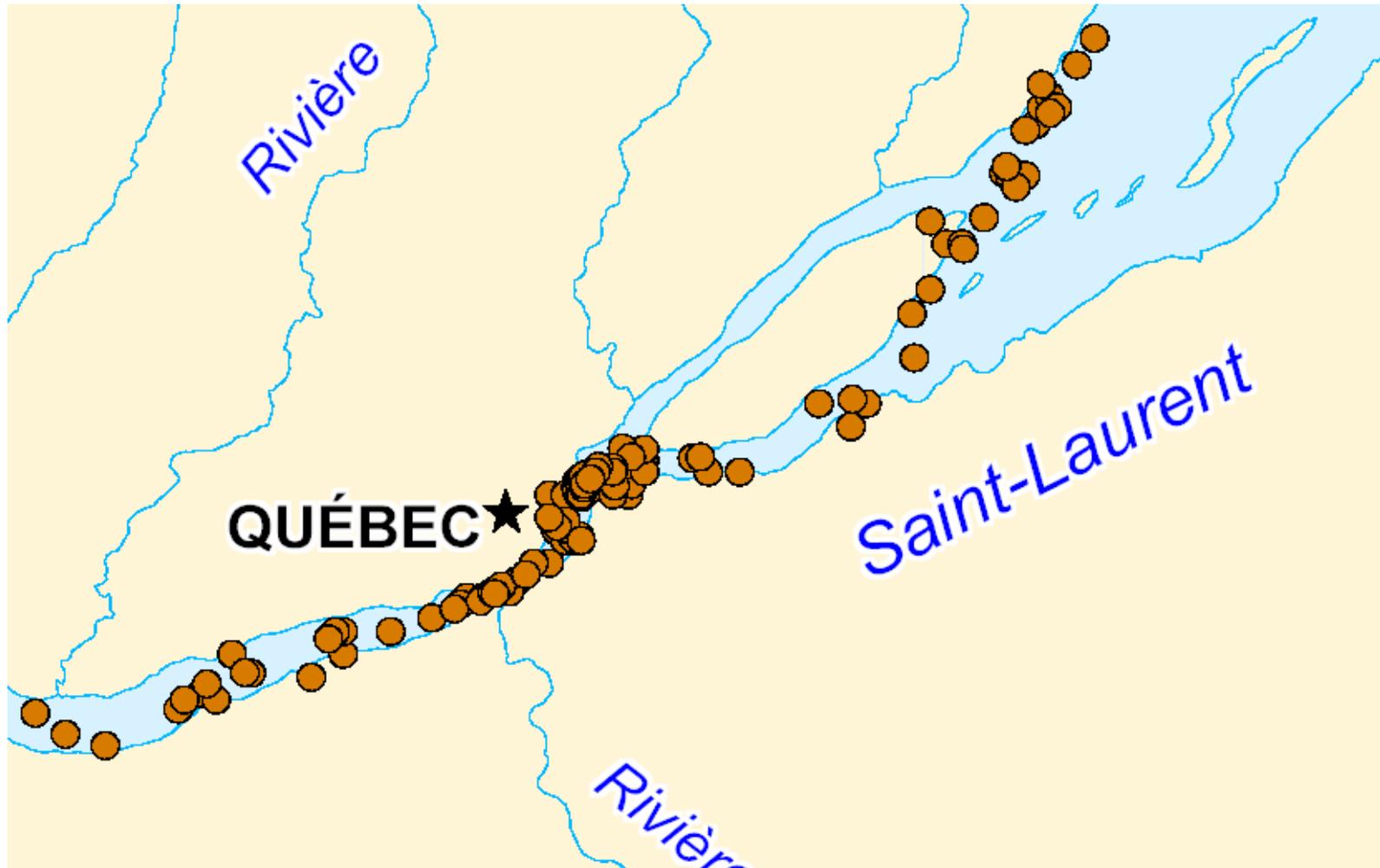


# INQUIÉTUDE DANS LA TRAVERSE DU NORD (32 KM À 12,5 M) OÙ LE MÉTHANIER DOIT BÉNÉFICIER DE 2 MÈTRES DE MARÉE





# INQUIÉTUDE EN RAISON DES NOMBREUX INCIDENTS ET ACCIDENTS MARITIMES DANS LE SECTEUR ENTRE 1988 ET 2003



**ENCORE PLUS PRÉOCCUPANT: L'ACCOSTAGE  
DES MÉTHANIERS À PROXIMITÉ DU CHENAL**  
(Largeur navigable: 950 m; jetée H.Q: 350 m; Rabaska: 600 m)



**CONTRAINTE POUR LE TRAFIC MARITIME  
CROISSANT (7000 NAVIRES), GEL DE 2H30 ET 3H  
DE LA NAVIGATION (TRAVERSE DU N. ET ACCOSTAGE)**

- **Pourtant la SIGTTO, recommande**
- 1- de localiser les ports GNL loin des routes maritimes achalandées
- 2- aucun amarrage de méthaniers dans un environnement où se déplacent des navires à grand gabarit
- 3- Le transport de GNL ne fait pas bon ménage avec les navires de passagers en raison du risque humain
- 4- Ne pas privilégier les sites loin à l'intérieur des côtes
- 5- Tenir compte du développement futur des activités maritimes

SI TRANSPORT CANADA ET TERMPOL SUIVAIENT  
LES RECOMMANDATIONS **SIGTTO**, ET LES  
SIENNES, **CE TERMINAL SERAIT REJETÉ**

- Construire le terminal dans un endroit éloigné ou à l'écart d'agglomérations urbaines ou de banlieue
- Faire passer les navires transportant des cargaisons dangereuses loin des routes maritimes principales et des points de convergence afin de réduire les rapprochements dangereux
- Au lieu de suivre SIGTTO, Termpol affiche un certain laxisme à l'égard des terminaux de GNL et des méthaniers

## LE GÉOGRAPHE EXPERT DU SAINT-LAURENT, **JEAN-CLAUDE LASSERRE** DONNE RAISON AUX OPPOSANTS:

- « Vous avez raison de vous battre contre ce projet, qui compromettrait gravement l'avenir de la voie navigable du Saint-Laurent, et celui des principaux ports du Québec, limitant sévèrement sa capacité chaque fois qu'un méthanier viendrait accoster au débarcadère projeté. **Ce serait une catastrophe non seulement pour la navigation de croisière, mais aussi pour le transports de marchandises par voie d'eau (vracs ou conteneurs)** » (7 août 2006).

# ABSENCE OU FAIBLE JUSTIFICATION ÉNERGÉTIQUE

- Déjà un terminal méthanier est accepté (Cacouna), tous reconnaissent qu'un est suffisant pour combler les 550 millions de pi cu par jour du Québec, surtout que Gaz Métro a affirmé qu'elle continuerait à s'approvisionner en Alberta
- Un deuxième terminal serait pour l'exportation de gaz vers les États-Unis, d'ailleurs les réseaux sont en place...

# DE PLUS, CELA A TOUJOURS ÉTÉ DANS LES PLANS DE GDF ET, AVEC LA FUSION AVEC SUEZ, LA MOTIVATION EST ENCORE PLUS GRANDE

REDI 16 MARS 1994

(LE DEVOIR)

B 3

OMIE •

## Avec Noverco, Gaz de France part à la conquête du marché gazier du Québec et du Nord-Est des E.-U.

DANIELE DE MEYER  
AGENCE FRANCE PRESSE

Gaz de France (GdF) donne une nouvelle dimension à son implantation internationale, jusqu'ici limitée, en décidant d'attaquer le marché nord-américain, dont la consommation de gaz naturel est en pleine expansion, à travers son partenariat avec le gazier québécois Noverco.

En prenant une participation significative dans ce groupe qui a notamment le monopole de la distribution de gaz au Québec (23,7% du capital pour environ 100 millions\$), GdF devient un partenaire clé dans un ensemble de projets qui visent le développement du gaz naturel au Québec, mais également la distribution sur l'énorme marché du nord-est des États-Unis.

Pour sa première opération d'envergure à l'étranger, le groupe français a choisi de s'implanter dans la seconde région gazière du monde, après la Russie. Les ressources gazières d'Amérique du Nord sont situées essentiellement dans l'ouest canadien, le centre des États-Unis et le Golfe du Mexique.

Une région stratégique où la consommation de gaz naturel devrait connaître un développement important notamment à cause des nouvelles réglementations pour protéger l'environnement (Clean Air Act aux États-Unis). Les prévisions de croissance du marché de cette énergie propre dans le nord-est américain portent sur 3,5 milliards de m<sup>3</sup> d'ici l'an 2000, ce qui pourrait obliger les compagnies à importer du gaz naturel liquéfié.

Quant au Canada, il est auto-suffi-

sant en matière gazière et dispose de réserves pour quelque 75 ans. Au Québec, les ventes de Gaz Métropolitain (filiale distribution de Noverco) devraient passer de 5,75 milliards de m<sup>3</sup> à 7,4 milliards d'ici l'an 2000.

Pour le directeur-général de Gaz Métropolitain, André Caillé, il s'agit pour le groupe de ne plus se contenter du marché québécois, trop restreint, et d'avoir accès aux marchés de l'Est américain, qui représente 3 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an.

La construction d'un nouveau gazoduc est prévue entre Montréal et Boston. La réalisation de ce «chaînon manquant» devrait permettre de boucler les réseaux du nord-est américain et d'assurer la diversification des approvisionnements du groupe québécois.

A plus long terme, la construction d'un terminal méthanier sur les rives du St-Laurent devrait permettre au Québec de s'intégrer au marché mondial et d'importer du gaz naturel liquéfié, alors qu'actuellement il est totalement dépendant des quelques 600 producteurs de l'ouest canadien. «Cette diversification nous permettra uniquement de négocier le gaz au meilleur prix, car le gaz ne manque pas au Canada», indique M. Caillé.

Outre ces grands projets de distribution, Gaz Métropolitain compte beaucoup sur son nouveau partenaire français pour développer le chauffage au gaz au Québec, un projet qui nécessitera 400 millions\$ d'investissements.

Actuellement l'essentiel du chauffage résidentiel est électrique. L'objectif est d'augmenter la part du gaz de 16 à 20% en l'an 2000. Dans ce domaine,

un transfert de technologies françaises est prévu pour équiper le marché nord américain. GdF est devenu membre du Centre des technologies du gaz naturel qui donne l'homologation des équipements sur le marché.

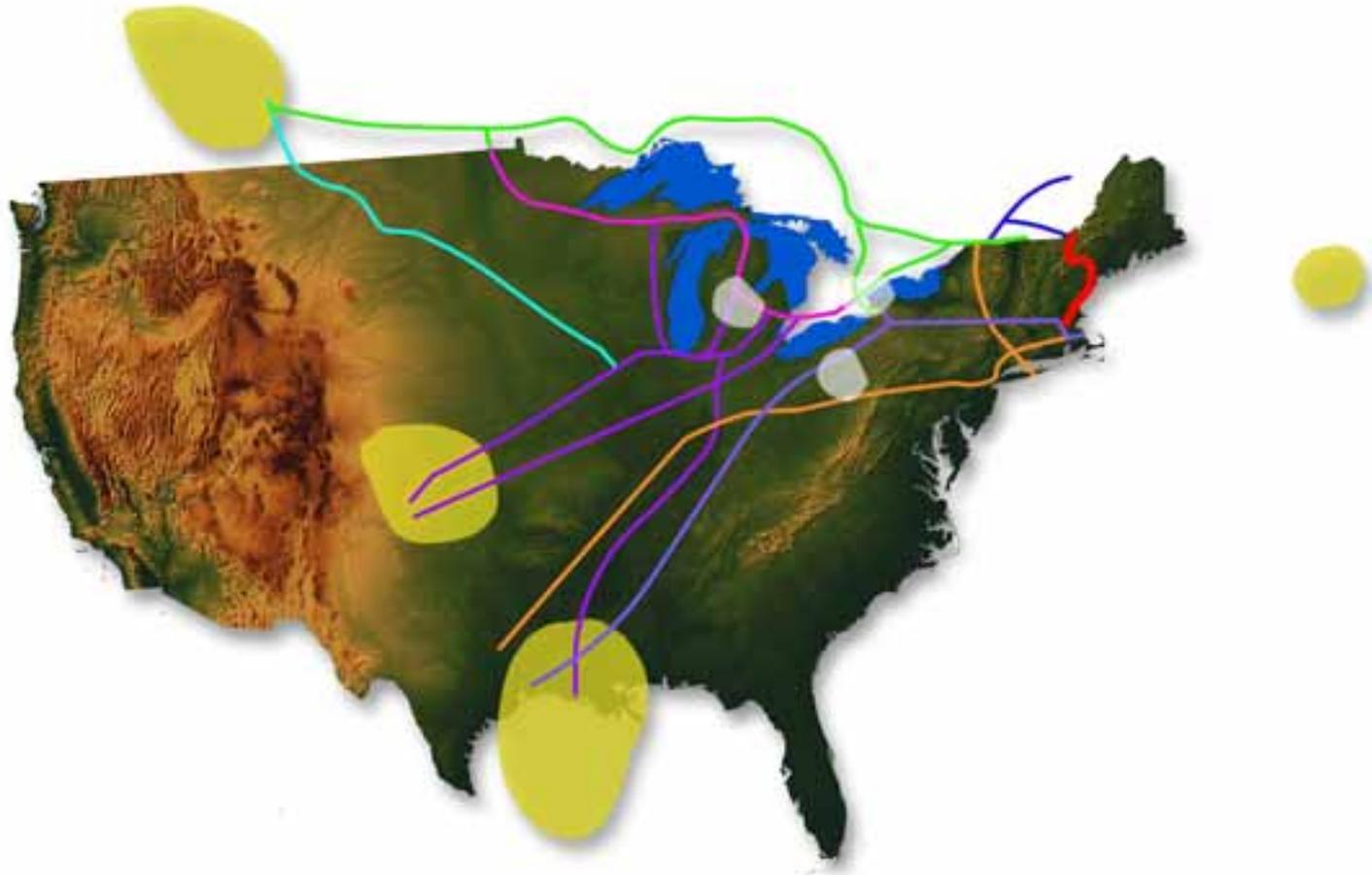
De même, GdF apporte son savoir-faire dans la construction de stockages souterrains indispensables pour faire face aux rigueurs de l'hiver canadien. GdF a participé au premier stockage souterrain de Pointe-du-Lac près de Montréal, un autre projet est mis en œuvre sur la rive sud du St-Laurent à Saint-Flavien.

Pour le gazier français, l'Amérique du Nord n'est pas sa seule zone d'intérêt. Il pourrait signer d'autres partenariats, en Russie notamment. Son développement à l'étranger est encore infime. Sur un chiffre d'affaires total de 49,1 milliards de francs (11,6 milliards\$) en 1993, on estime à 1,5 à 2 milliards sa part dans les sociétés étrangères. Le chiffre d'affaires cumulés de ces sociétés est d'environ 7 milliards de francs (1,7 milliard\$).

La mise en cause par les instances européennes des monopoles de distribution du gaz oblige GdF à sortir de sa chasse gardée nationale et à se tourner vers de nouvelles zones géographiques. Il est encouragé dans cette voie par les pouvoirs publics, qui craignent que la diversification de GdF et d'EdF en France ne fassent une concurrence déloyale aux petites entreprises.

Le nouveau président Loïc Le Floch-Trigent a l'ambition de faire de GdF un opérateur mondial de premier plan en réalisant 20% du chiffre d'affaires et des profits du groupe à l'international dans les trois ans à venir.

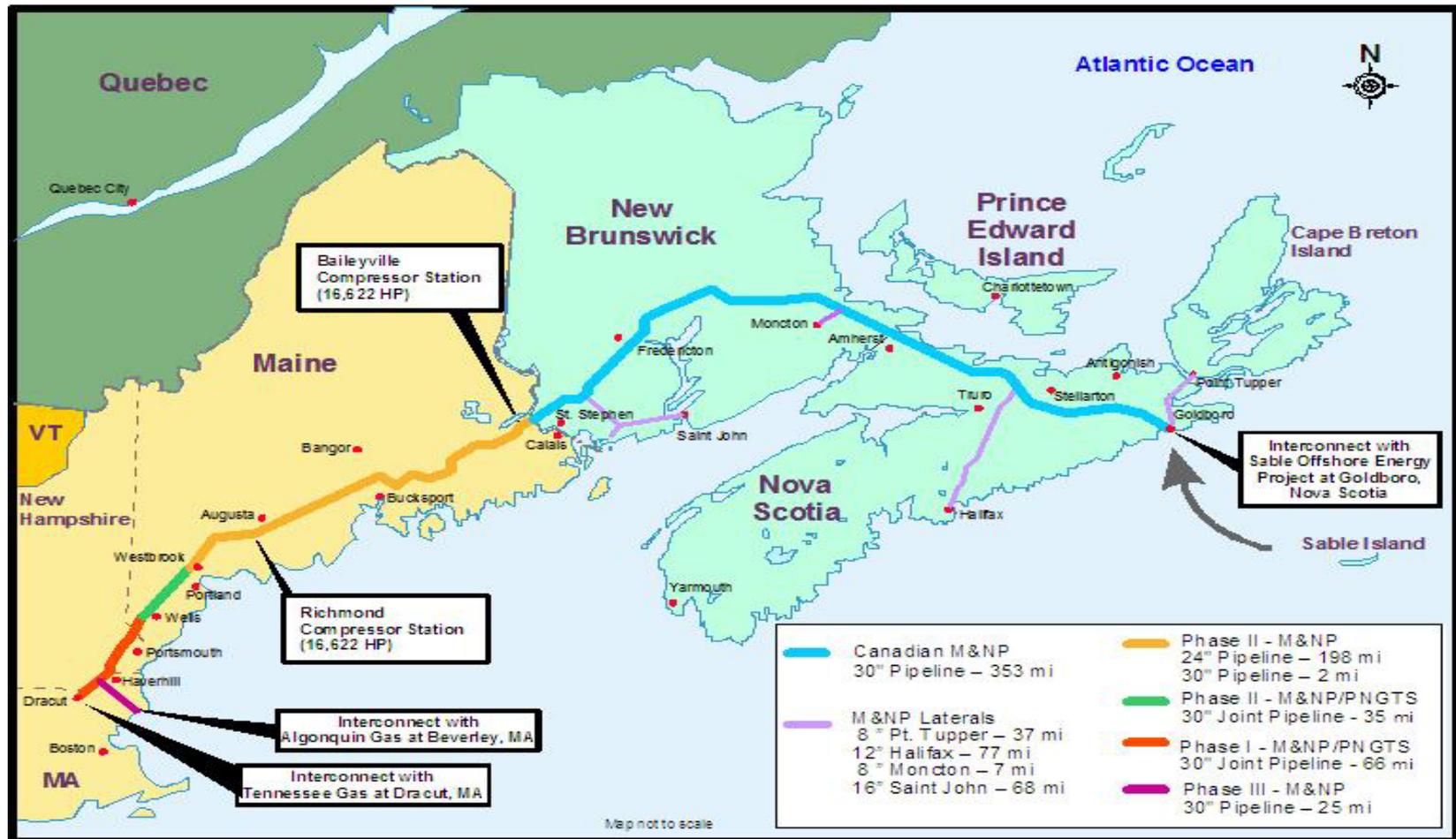
# LA TUYAUTERIE SE DIRIGE DÉJÀ VERS LE VERMONT OU LE MAINE



# SI NOUS AVONS BESOIN DE GAZ, IL Y A **UNE ALTERNATIVE** À LA DÉPENDANCE EXCLUSIVE DE L'OUEST

- Les ports de GNL acceptés au N.B et en N.É, additionnés aux 2 projets dans la baie de Passamaquoddy représente un potentiel de 5 milliards de pi.cu./jour, s'ils se réalisaient
- Autre facteur favorable, **nos deux compétiteurs d'ici, sont de bons amis dans le Maine et à Portland**, car le PNGTS appartient à 38,3 % à Gaz Métro et à 61,7% à TransCanada.
- Il se partage également (50-50) TQM qui relie Lachenaie à East-Hereford (213 km)

# Comble de chance, **MNEP grossit ses capacités de transport** et le gazoduc Westbrook-Lachenaie est **réversible**



# BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES / PERTES DIVERSES À LONG TERME

- Pourquoi le revirement de Lévis face au projet?
- « La quête de nouvelles sources de taxation devient l'obsession de la gestion municipale et entraîne une dynamique aveugle de développement » (Bernard Dagenais, communicateur et ancien maire)
- Pourquoi la Ville de Lévis n'a pas réalisé d'étude sur les avantages et inconvénients? Réponse de M. Meurant au BAPE: « *Nous avons signé deux conventions avec le promoteur, ça nous satisfait...* »
- Pourtant, une étude aurait permis de vérifier dans les champs de compétence de la Ville si la venue de Rabaska est une bonne utilisation du territoire municipal sur le plan économique et de la qualité de vie de la population de l'est de la ville

## **En 1990, la Ville de Lévis avait commandé une étude à Daniel Arbour sur la pertinence de la zone industrialo-portuaire à Ville-Guay**

- Selon l'étude, peu d'entreprises ont besoin d'installations portuaires. « Dans de tels cas, il s'agira souvent d'installations privées spécialisées, dimensionnées et conçues aux seules fins de l'entreprise en cause, donc peu susceptibles de devenir un équipement polyvalent attrayant pour une seconde installation » (p.37)
- Elle ajoute: « Sans mépriser l'apport d'un grand projet, il faut néanmoins le pondérer des inconvénients qu'il peut comporter au plan du cadre de vie que souhaitent les citoyens (p.40)

# ARBOUR ET LA DIMENSION PATRIMONIAL DU LIEU

- Il souligne que Ville-Guay possède des vestiges des premiers peuplements de la Rive-Sud, notamment dans l'axe de la 132 et ajoute:
- « Cette dimension historique associé à la qualité esthétique du milieu naturel du secteur font de l'extrémité est du territoire municipal de Lévis-Lauzon **un ensemble patrimonial d'intérêt et sensible par rapport au bouleversement profond et permanent qu'entraînerait sur le milieu l'implantation d'entreprises de grands gabarits** »  
(P.13)

# L'ILLUSION DE LA FILIÈRE DU FROID ENTRETENU PAR LA VILLE ET D'AUTRES...

- Question posée (18-05-05) à M. Gilles Bavuz, responsable de GDF (sud de la France)
- Réponse: « Rien en Europe, sur ce plan, rien au niveau des industries agro-alimentaires; ici (Fos-Tonkin), Air Liquide est en synergie avec l'usine de regazéification, mais cela doit se faire au moment de la conception technique du projet »

## LA RÉGION A-T-ELLE TANT BESOIN D'EMPLOIS TEMPORAIRES?

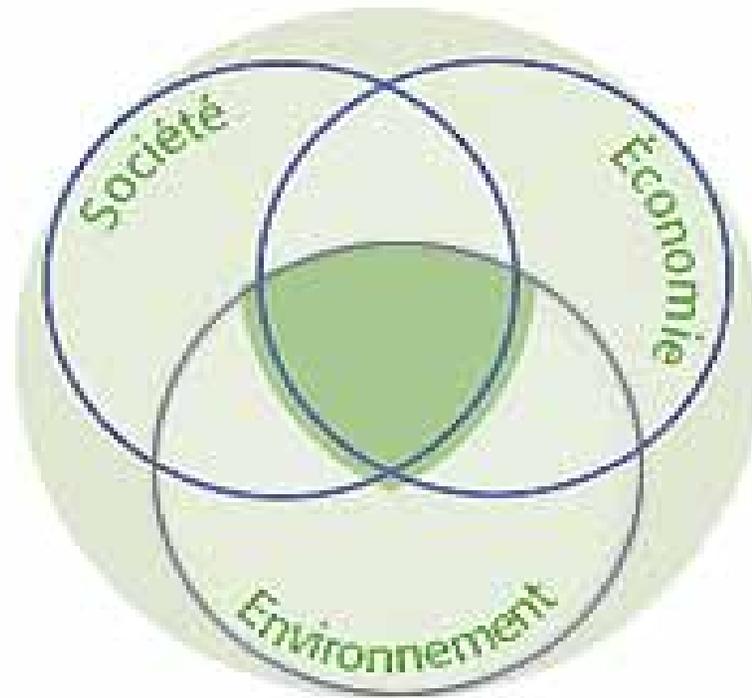
- Selon RDI, le 13 décembre 2006:
- La croissance économique atteignait 4% et plaçait Québec au 4ième rang des agglomérations canadiennes
- Il s'est créé 15 000 emplois en 2006
- La région frôle le plein emploi et plusieurs entreprises cherchent de la main-d'oeuvre
- Ailleurs en région, cela contribuerait au développement régional, mais ici...les impacts seront probablement négatifs à long terme... (équipements touristiques avoisinants)

# POUR 40 À 50 EMPLOIS PERMANENTS DOIT-ON BOULEVERSER LE PAYSAGE ET CHANGER L'IMAGE TOURISTIQUE DE QUÉBEC?

- Selon la Convention européenne du Paysage (2000): Le paysage en plus d'être d'intérêt général « **constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois** »
- Selon Jacques Demers, expert en tourisme, il serait irréfléchi de compromettre une telle richesse (les 20 000 emplois en tourisme de la région) pour ce port méthanier
- **Aucun organisme (CMQ, CCN, OTCQ) n'a évalué les conséquences pour l'image régional et le tourisme d'accueillir un projet aussi mal intégré à l'enveloppe fluviale et culturelle de l'île et de l'entrée est de Québec, Ville du Patrimoine mondial**

# LE PROJET EST-IL CONFORME AUX PRINCIPES ET À LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- **Éléments du concept**



# SUR LE PLAN SOCIÉTAL

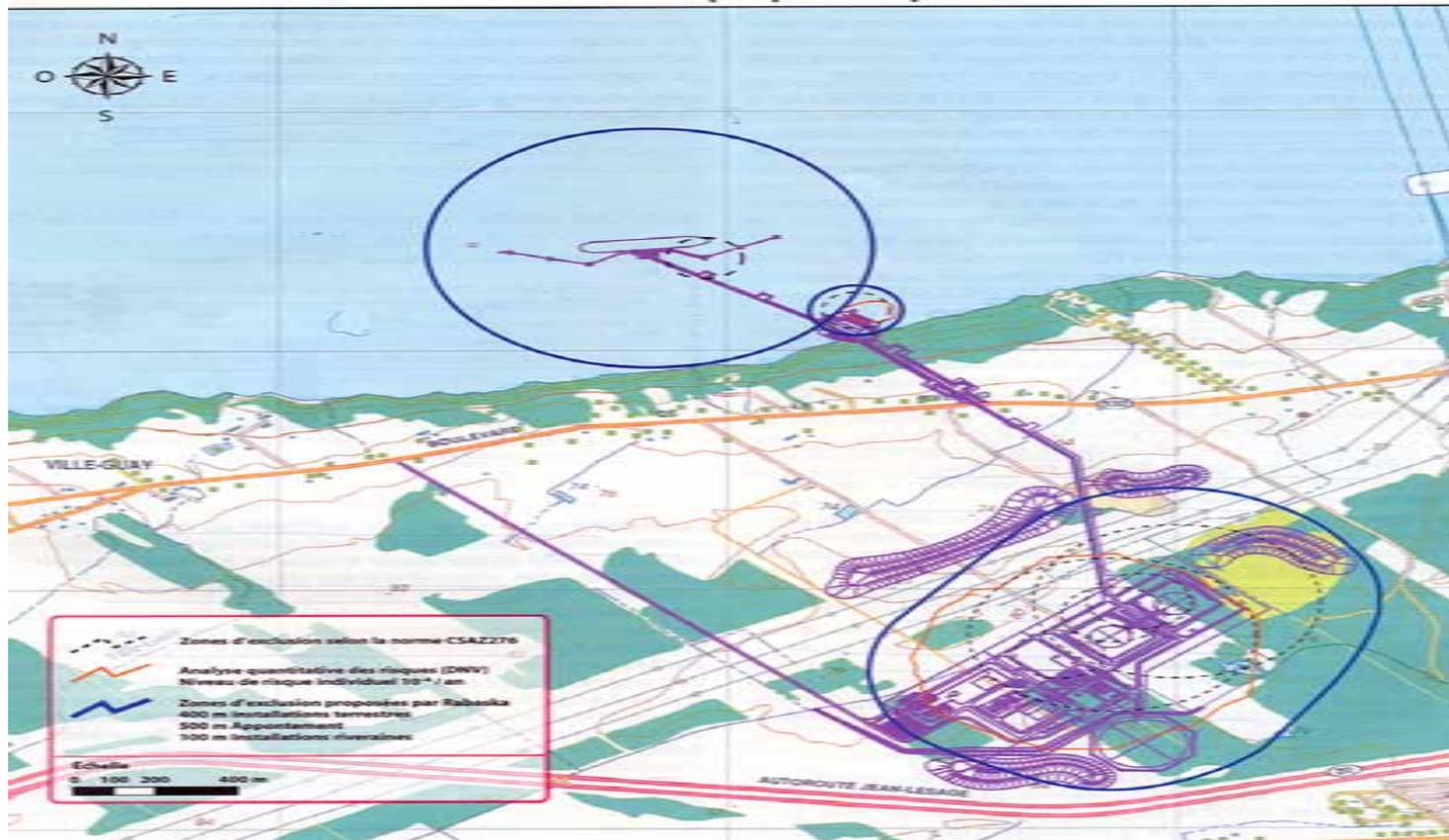
- Le projet est **source de division**, il cause stress, anxiété aux populations concernées qui n'ont jamais été consultées
- Si dans la zone d'étude, le promoteur a fait des inventaires de faune, de flore, s'est préoccupé des impacts d'un détournement d'un ruisseau... il aurait dû également trouver le temps de consulter les gens du secteur, au lieu de s'appuyer sur des sondages diluants à Saint-Romuald, Charny, Québec...

# DES IMPACTS MAJEURS SUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL, PAYSAGER ET CULTUREL



# APPLIQUONS LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION = REFUS CONCERNANT CE PROJET À HAUT RISQUE QUE RABASKA SOUHAITE ÉTABLIR PARMIS LE MONDE

Les zones d'exclusion proposées par Rabaska



Le mot de la fin revient au conseiller de Lévis, André Hamel « **C'est le pire héritage à laisser aux gens de demain** » (2 décembre 2004)

Souhaitons que le BAPE NE PARTICIPE PAS À CE LEGS...

